



## FORMATIONS

[www.afidtn.com](http://www.afidtn.com)

## QUELQUES EXEMPLES DE FORMATIONS INTRA

**07 INITIATION À L'HYPNOSE DE SOINS**

**08 HYGIÈNE EN DIALYSE**

**09 AUDIT DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN DIALYSE**

## FORMATIONS INTER

Réalisables  
en  
INTRA

**10**

**ABORDS VASCULAIRES**

**3 jours**

- Paris, du 1<sup>er</sup> au 3 février
- Rouen, du 10 au 12 mai (nouvelles dates)
- Lyon, du 20 du 22 sept.
- Paris, du 29 nov au 1<sup>er</sup> déc.

**16**

**DIALYSE,  
TRANSPLANTATION,  
NÉPHROLOGIE**

**2x4 jours**

- Paris, du 7 au 10 mars  
et du 4 au 7 avril
- Paris, du 14 au 17 nov.  
et du 12 au 15 déc.

**22**

**NUTRITION  
& INSUFFISANCE RÉNALE**

**3 jours**

- Paris, du 15 au 17 mars
- Marseille, du 10 au 12 mai
- Paris, du 2 au 4 oct.

**28**

## SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE & DE PERFECTIONNEMENT

- Le Touquet, du 24 au 26 mai

**29**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**31**

## DEMANDE DE FORMATION INTRA

**12**

**DIABÈTE  
& INSUFFISANCE RÉNALE**

**2 jours**

- Caen, du 28 au 29 sept.

**18**

**PRISE EN CHARGE  
DES DOULEURS DE  
L'INSUFFISANT RÉNAL  
CHRONIQUE**

**2,5 jours**

- Rouen, du 22 au 24 mars
- Paris, du 6 au 8 déc.

**14**

**DIALYSE PÉRITONÉALE**

**2 jours**

- Marseille, du 27 au 28 mars
- Strasbourg, du 4 au 5 déc.

**20**

**INSUFFISANCE RÉNALE  
HÉMODIALYSE**

**3 jours**

- Paris, du 29 au 31 mars

**26**

**INFIRMIÈRE DE PRATIQUE  
AVANCÉE (IPA)**

**2 jours**

- Paris, du 25 au 26 sept.

# FORMER POUR MIEUX SOIGNER

Leader depuis plus de 40 ans, l'AFIDTN s'engage à vos côtés.

Voilà plus de 40 ans que l'AFIDTN s'engage avec son panel de formateurs experts, auprès des professionnels de santé ayant en charge des patients insuffisants rénaux.

Elle forme chaque année plus de 800 participants, afin de les aider à faire face aux évolutions technologiques et scientifiques et d'améliorer leurs compétences.

Résolument tournée vers l'évolution et

la formation par un savoir-faire reconnu, l'AFIDTN est certifiée ISO 9001 depuis 2005, et elle a obtenu la certification Qualiopi en mars 2020, selon la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Notre organisme est également référencé Datadock et enregistré ODPC.



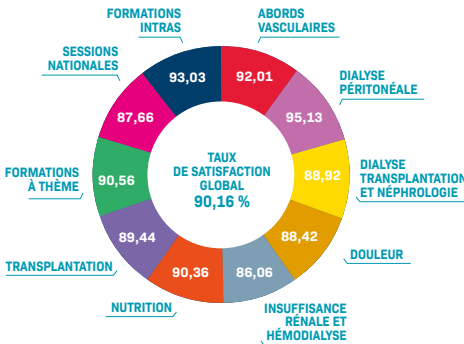
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories :

ACTIONS DE FORMATIONS



## TAUX DE SATISFACTION



### ■ LA PÉDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre par l'AFIDTN privilégie des méthodes participatives, des apports théoriques, des études de cas concrets, adaptés aux besoins des participants.

### ■ LES FORMATEURS

Plus de 70 formateurs engagés à nos côtés, recrutés selon un processus qualité spécifique. Ils sont identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire

applicable dans le domaine pour lequel ils interviennent.

Ce sont des professionnels de santé, avec plusieurs années d'expérience, pédagogues, reconnus dans leur champ d'expertise.

### ■ LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

Désigné chaque année par le Conseil d'Administration de l'AFIDTN, il garantit la qualité des prestations délivrées.

### ■ ÉVALUATION

Chaque formation est évaluée d'une façon dynamique, afin d'adapter les apports pédagogiques, d'en mesurer l'efficacité et d'apporter des pistes d'amélioration. Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et collective au moyen de QCM. La synthèse de ces évaluations est transmise aux stagiaires et responsables d'encadrement qui en font la demande.

# LA FORMATION INTER...

## INTER



### ■ DES RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Les formations proposées dans ce catalogue sont des formations présentiellelles, de développement des compétences fondamentales, réalisées par des professionnels experts.

Une formule concentrée en efficacité qui optimise l'investissement formation de l'employeur.

### ■ LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Une formation inter favorise le partage d'expérience entre les stagiaires. Hors des lieux habituels du travail et des sollicitations du quotidien, la formation inter est une opportunité de réflexion et d'enrichissement des pratiques. Elle permet de confronter ses points de vue avec d'autres participants et d'enrichir son champ de possibles grâce aux autres.

### ■ LES FRAIS

Si vous n'avez qu'une personne ou deux à former, il sera plus intéressant de les inscrire sur une session de formation inter-établissements.

Mais, si vous avez des besoins plus importants, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions optimiser vos budgets et vous proposer une formation en intra.



## INTRA



### ■ AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

**La formation en intra a pour objet de développer des compétences collectives identifiées.**

En intra, nous retrouvons les salariés d'un même établissement, ou d'établissements du même groupe ou d'une même région, pour suivre une même formation.

C'est l'opportunité de fédérer des équipes, de créer un langage commun. Elle est réalisée à votre demande au sein de votre établissement. Elle repose sur un descriptif présenté dans notre catalogue, où elle est construite et personnalisée « sur mesure », et adaptée à vos besoins.

Ceci afin :

- De développer une synergie autour d'un projet et de l'esprit d'équipe,
- D'accompagner un changement et de travailler sur les résistances,
- De formuler des solutions, des pistes d'actions nouvelles et des améliorations.

### ■ UNE ADAPTATION DE LA FORMATION

À votre demande, pouvant intégrer le cas échéant :

- Une analyse en amont de l'intervention,
- Une démarche projet,
- Un accompagnement en aval de l'action réalisée,
- Une pédagogie interactive utilisant l'expérience des participants pour mobiliser les potentiels et lever les obstacles,
- Des méthodes et outils pédagogiques facilitant les transferts.

# ...OU INTRA

## ■ VOUS CONSTRUISEZ VOTRE PROGRAMME « SUR MESURE »

- Vous composez votre programme « sur mesure » en choisissant les savoirs qui répondent à vos objectifs et la durée de la formation,
- Nous nous adaptons à vos besoins en vous assurant une garantie d'efficacité,
- La formation est assurée par des formateurs sélectionnés pour leur expertise.

## ■ VOUS CHOISISSEZ LES MEILLEURES DATES

Nous déterminons ensemble les dates et la durée de votre formation en adéquation avec le programme établi avec nous.

## ■ DES FRAIS LIMITÉS

- Les formations intra regroupent de 10 à 15 personnes,
- Pas de perte de temps ni de coût de déplacement pour les participants.



*Toutes les formations du catalogue organisées en inter peuvent être organisées ou adaptées en intra.*

*D'autres formations ne figurant pas dans ce catalogue peuvent être mises en place à votre demande, psychologie, hypnose, ETP, gestion des risques, aphérèse, etc.*

*Nous sommes à votre disposition pour les construire avec vous.*

Quelques exemples de formation Intra que nous pouvons réaliser pour vous (groupe de 10 participants) :

## ■ ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Une formation de 40h qui répond aux exigences et adaptée aux besoins de vos équipes, aux dates que vous souhaitez. *Programme page 7*

## ■ HYGIÈNE EN DIALYSE

Une formation qui permet d'acquérir ou de mettre à jour les connaissances en matière d'hygiène dans les services de dialyse et de maîtriser et prévenir les risques d'infection lors des séances de dialyse. *Programme page 8*

## NOUVEAU

Afin de répondre aux demandes, l'AFIDTN a mis en place une formule inédite « **AUDIT**

**DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES** » qui se déroule sur 5 jours, deux jours d'audit dans le service d'hémodialyse, suivi de 3 fois un jour de formation en adéquation avec les constats de l'audit de façon à pouvoir former l'ensemble de l'équipe soignante. *Programme p9.*

N'hésitez pas à nous contacter pour adapter cette formule à vos besoins.

# LE CLIENT AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

## Nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins

Toutes les formations proposées en **INTER** dans ce catalogue sont adaptables en **INTRA**.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Simple et rapide, consultez notre offre de formation et **inscrivez-vous en ligne** en quelques clics :

[www.afidtn.com](http://www.afidtn.com)

**Ou renvoyez le bulletin d'inscription** (p.29)

@ **Par mail**  
contact@afidtn.com

✉ **Par courrier**  
AFIDTN - Le Blanc Logis  
216 Route de Neufchâtel  
76420 BIHOREL

📠 **Par fax**  
02 35 59 86 25

📞 **UNE QUESTION ?  
Appelez-nous !**

02 35 59 87 52

**REJOIGNEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



♿ Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

**Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons la convention ou le contrat de formation.**

Votre inscription ne deviendra définitive qu'après le retour de la convention ou du contrat signé.

La convocation et les documents relatifs à la formation (programme, lieu, liste d'hôtels proches, moyens d'accès...), vous seront alors envoyés.



**OBJECTIFS**

- Connaître les bases de la communication thérapeutique
- Pouvoir accompagner un patient en hypnose conversationnelle pendant un soin douloureux

Après une approche théorique, l'apprenant pourra, grâce à des jeux de rôle, expérimenter le langage hypnotique. De nombreux exercices pratiques, des cas cliniques ainsi que des vidéos seront exposés pendant les deux jours.

**JOUR 1**

- Définition de l'hypnose
- Le langage hypnotique : le choix des mots
- L'alliance thérapeutique
- Le VAKOG
- L'hypnose formelle

**JOUR 2**

- La dissociation et le fonctionnement de la conscience
- Les phrases connectantes
- Notion de sécurité
- Le baiser du cheval
- Le « comme si »
- La catalepsie

**PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS**

- Formation destinée aux personnels de santé désirant acquérir un outil permettant une meilleure gestion du stress et de l'anxiété liés aux soins.

**DURÉE**

2 jours (peut être adaptée et prolongée en trois ou quatre jours)



# Hygiène en dialyse



## OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour les connaissances en matière d'hygiène dans les services de dialyse
- Maîtriser et prévenir les risques d'infection lors des séances de dialyse,
- Connaître les règles d'hygiène standard à respecter pour limiter le risque infectieux en dialyse
- Développer les méthodes à mettre en œuvre pour obtenir le meilleur niveau d'hygiène et de prévention des risques dans les services de dialyse.

## JOUR 1

### Risque infectieux en hémodialyse

- Les infections bactériennes : abords vasculaires, dialysat, générateurs ...
- Les infections virales : Hépatites, VIH, ...
- Principes de prévention des infections nosocomiales

### Les accidents d'Exposition Au Sang (AES)

- Facteurs de risque
- Préventions des AES

### Signalement des infections et AES en hémodialyse

- Infection des AV ou du cathéter de DP
- Infections virales, Infections nosocomiales
- AES

## JOUR 2

### Précautions d'hygiène pour les soins aux patients dialysés

- Choix des antiseptiques
- Mesure de prévention lors des manipulations
- Entretien des locaux et équipements
- Gestion des déchets

### Désinfection et maintenance des générateurs de dialyse

- Source de contamination
- Procédures de désinfection

### Recommandations pour la prise en charge de patients infectés

- Respect des précautions standard
- Prise en charge éthique



# Audit des pratiques professionnelles en dialyse



## OBJECTIFS

- Observer et analyser les pratiques quotidiennes
- Évaluer les risques de défaillance dans l'organisation de l'activité et des pratiques professionnelles, concernant la prise en charge des patients en service d'hémodialyse
- Améliorer la prévention des infections associées aux accès vasculaires, le respect des précautions standard et la prévention des AES
- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prévenir les dysfonctionnements, corriger les gestes inadaptés, améliorer la pratique des branchements et débranchements d'un patient en hémodialyse
- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse

## JOURS 1 & 2

### Analyse des pratiques

*(Répétée deux fois dans la journée selon les équipes)*

- Branchement, sur fistule artérioveineuse (FAV) et sur cathéter (KT)
- Réalisation des surveillances pendant la séance d'hémodialyse
- Débranchement du patient (FAV : restitution, compression, pansement - KT : restitution, déconnexion du cathéter, pansement) Démontage, nettoyage et désinfection du générateur
- Compte rendu, échanges, questionnement du formateur en présence des infirmiers, médecins et encadrement :
  - ↳ Identification des défaillances potentielles existantes en amont de la survenue de tout événement indésirable (EI)
  - ↳ Indicateurs de pratiques cliniques / Actions de prévention, correction et amélioration

## JOURS 3, 4 & 5

### Formation : pratique infirmière en hémodialyse

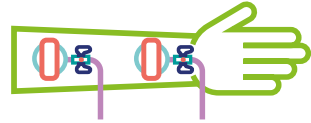
Recommandations sur la préparation au branchement et sur le débranchement (le Circuit Extra Corporel (CEC), les membranes

de dialyse, les générateurs de dialyse, le dialysat et l'eau)

Recommandations sur l'abord vasculaire pour hémodialyse (FAV, KTVC)

- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
  - ↳ Outils de surveillance de l'abord vasculaire
  - ↳ Détection d'une sténose de la fistule artérioveineuse
  - ↳ Prise en charge de l'ischémie
  - ↳ Rôle infirmier face à une nécrose
  - ↳ Prévention des infections des abords vasculaires périphériques
  - ↳ Prise en charge du syndrome algique de l'abord vasculaire
- Conseils aux patients porteur d'une FAV
- Conseils aux patients porteurs d'un KT
- Sécurisation des soins pour les patients et les soignants
- Complications, incidents et accidents
  - ↳ Hypotension et crampes
  - ↳ Nausées et vomissements, coagulation du CEC
  - ↳ Réaction allergique, fuites de sang, embolie gazeuse, désinsertion d'une aiguille
  - ↳ L'hygiène et les règles d'asepsie
  - ↳ Précautions d'hygiène standard à respecter

# Abords vasculaires pour hémodialyse



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De distinguer et comprendre les différents types d'abords permettant la pratique de l'hémodialyse,
- De connaître les principes d'utilisation des abords vasculaires,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées,
- D'identifier les complications et y faire face rapidement,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires dans chaque étape de l'utilisation d'un abord vasculaire,
- De préserver l'abord vasculaire et donner des conseils adaptés aux patients.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre: "L'abord vasculaire pour hémodialyse", AFIDTN, Elsevier Masson S.A.S.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e),
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.



### DURÉE

3 jours / 21 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

945 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 1<sup>er</sup> au 3 février

Rouen • Du 10 au 12 mai - Nouvelles dates

Lyon • Du 20 au 22 septembre

Paris • Du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### Aspects chirurgicaux

- Rappel historique
- Rappel anatomique et physiologique des différents réseaux vasculaires
- Création d'un abord vasculaire
- Complications de l'abord vasculaire : traitement chirurgical
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du chirurgien

## JOUR 2

### Aspects néphrologiques

- Quand créer un abord vasculaire ?
- Les différentes voies d'abord vasculaire pour l'hémodialyse
- Exigences d'accès au sang pour hémodialyse
- Utilisation de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant l'hémodialyse
- Incidents et accidents pendant la séance d'hémodialyse
- Durée de vie et entretien de la Fistule Artério-Veineuse (FAV)
- Les complications des abords vasculaires
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du néphrologue

## JOUR 3

### Aspects radiologiques

- Exploration radiologique du réseau veineux
- Traitement par radiologie interventionnelle des complications de l'abord vasculaire
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du radiologue

### Aspects infirmiers

- Rôle infirmier dans l'examen clinique d'un abord vasculaire
- Précautions générales d'hygiène ou précautions « standard » à respecter
- Antiseptie cutanée du bras d'un patient porteur d'une fistule artério-veineuse, avant une séance d'hémodialyse
- Ponction de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Branchement/débranchement sur cathéter veineux central
- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
- Outils de surveillance de l'abord vasculaire
- Rôle infirmier dans la préservation de l'abord vasculaire : prévention des complications, éducation
- Conseils aux patients porteurs d'un abord vasculaire périphérique
- Conseils aux patients porteurs d'un cathéter veineux central

## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Diabète et insuffisance rénale



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge globale d'un patient diabétique insuffisant rénal.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les généralités sur le diabète,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux diabétiques,
- D'identifier les complications liées au diabète,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge du patient diabétique.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions/réponses.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).
- Étude de cas concrets.
- Manipulation des dispositifs médicaux de démonstration.
- Présentation du protocole majeur « Insulines ».



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et matériel de démonstration pour les auto soins.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients diabétiques.
- Pas de prérequis.



### DURÉE

2 jours / 14 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

630 €



### LIEU ET DATES

Caen • Du 28 au 29 septembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### Qu'est-ce que le diabète ?

- Physiopathologie du diabète
- Diabète de type 1
- Diabète de type 2

### Les complications du diabète

- Complications vasculaires
- L'œil du diabétique : rétinopathie diabétique
- Le pied du diabétique : neuropathie diabétique

### La néphropathie diabétique

- Le diabète, principale cause d'insuffisance rénale
- Comment le diabète affecte-t-il les reins ?
- Signes précoces et tardifs de la maladie rénale chez les diabétiques
- L'importance du dosage de la micro-albumine

## JOUR 2

### Traitement du diabète face à une néphropathie diabétique

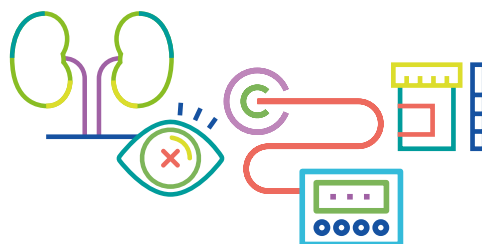
- Présentation des thérapeutiques par voie orale et/ou injectables
- Équilibre glycémique chez l'IRC diabétique dialysé
- Choix du traitement de l'IR : hémodialyse ou dialyse péritonéale ?
- Néphropathie diabétique et greffe : rénale, rein/pancréas ?

### Recommandations nutritionnelles

### Importance de l'activité physique

### L'ETP

- Gestion du traitement et de la nutrition
- Présentation et mise en pratique d'ateliers
- Prévention des complications



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Dialyse péritonéale



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge des patients insuffisants rénaux en dialyse péritonéale.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre le concept de la dialyse péritonéale,
- De connaître les différentes techniques et solutions en dialyse péritonéale,
- De mieux maîtriser le rôle infirmier et l'éducation thérapeutique du patient en dialyse péritonéale



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § dialyse péritonéale.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e).



### DURÉE

2 jours / 14 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

630 €



### LIEU ET DATES

Marseille • Du 27 au 28 mars

Strasbourg • Du 4 au 5 décembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

# PROGRAMME

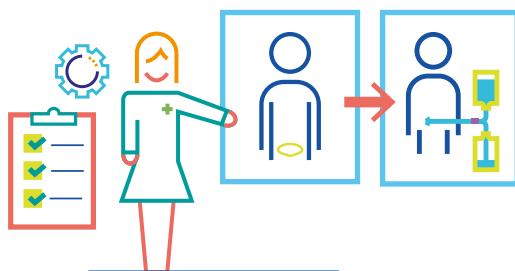
Réalisable  
en  
INTRA

## JOUR 1

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Les complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Le suivi médical du patient en dialyse péritonéale - Évaluation de l'efficacité du traitement

## JOUR 2

- Rôle infirmier en dialyse péritonéale
- L'éducation thérapeutique en dialyse péritonéale
- Démonstrations pratiques



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Dialyse, transplantation, néphrologie



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître la physiopathologie, les causes possibles, et les différentes techniques de traitement de l'insuffisance rénale chronique,
- D'adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées dans l'exercice de leur profession,
- De comprendre les concepts des traitements de l'insuffisance rénale chronique : dialyse et transplantation,
- D'identifier les besoins des patients et de leur famille et d'y répondre,
- De connaître les aspects réglementaires et médicaux de la transplantation rénale,
- De s'inscrire dans un schéma d'ETP,
- De mesurer l'importance des connaissances et de la communication dans l'exercice de leur fonction.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : "L'infirmier(e) en néphrologie", AFIDTN Elsevier Masson S.A.S.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux.
- Pas de prérequis.



### DURÉE

2 modules de 4 jours / 56 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

1995 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 7 au 10 mars et du 4 au 7 avril

Paris • Du 14 au 17 novembre

et du 12 au 15 décembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



## MODULE 1

### Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Précautions d'utilisation des médicaments chez l'insuffisant rénal

### Hémodialyse

- L'eau, les générateurs et les membranes de dialyse
- L'hémodiafiltration (HDF)
- Rôle infirmier en hémodialyse
- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intra dialytiques
- Les abords vasculaires et leur surveillance

### La personne âgée et l'insuffisance rénale

- Épuration extra rénale chez la personne âgée (différentes techniques, indications, résultats)
- Suivi médical de la personne âgée insuffisante rénale
- Complications de l'insuffisance rénale terminale chez la personne âgée
- Nutrition de la personne âgée dialysée
- Aspects psychologiques et sociaux de la personne âgée insuffisante rénale

## MODULE 2

### Dialyse péritonéale

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Évaluation de l'efficacité du traitement en dialyse péritonéale
- Complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Suivi médical du patient en dialyse péritonéale
- Rôle infirmier en dialyse péritonéale

### Qualité de vie et aspects psychologiques de l'insuffisant rénal chronique

### Nutrition du patient insuffisant rénal

### Transplantation

- Le candidat à la greffe
- Le donneur vivant
- Aspects médicaux, légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Rôle du coordinateur de prélèvement d'organes
- Immunologie
- Traitement immunosuppresseur
- La transplantation rénale : bilan pré-opératoire, technique de greffe rénale, surveillance postopératoire
- Complications de la transplantation rénale à court, moyen et long terme
- Suivi médical et éducation du patient transplanté
- Résultats de la transplantation rénale

# Prise en charge des douleurs de l'insuffisant rénal chronique



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mettre en œuvre une prise en charge de la douleur du patient insuffisant rénal chronique.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- D'évaluer la douleur,
- D'améliorer la prise en charge de la douleur,
- De prendre en compte la douleur psychique des patients chroniques,
- De prévenir la douleur,
- De mieux connaître les différentes méthodes de prise en charge non médicamenteuse,
- De connaître les différents traitements médicamenteux de la douleur,
- De trouver de l'aide pour combattre la souffrance quotidienne des patients et de leur proche, face à la maladie chronique.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Aide-soignant(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e).



### DURÉE

2,5 jours / 18 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

788 €



### LIEU ET DATES

Rouen • Du 22 au 24 mars

Paris • Du 6 au 8 décembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### Définition, évaluation, prévention de la douleur

- Définition et mécanismes
- Douleur aiguë, chronique, nociceptive, neuropathique...
- Évaluation de la douleur traitement

### Prise en charge médicamenteuse de la douleur

## JOUR 2

### Prise en charge des douleurs de l'insuffisant rénal

- Les douleurs liées aux soins : ponction, pansement pendant les séances, injections
- Douleur neuropathique en hémodialyse
- Prévention de la douleur
- Rôle infirmier dans la prise en charge de la douleur

### Prise en charge non médicamenteuse de la douleur

- Sophrologie, hypnose, écoute bienveillante, massages sensitifs...
- Exercices de découverte de l'hypnose

## JOUR 3

### Prise en charge de la souffrance psychologique



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Insuffisance rénale Hémodialyse



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Hémodialyse et Néphrologie.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- De connaître les concepts de l'hémodialyse et de l'hémodiafiltration (HDF),
- De comprendre et analyser les critères de qualité du traitement par hémodialyse et/ou HDF,
- De sélectionner et utiliser les outils nécessaires pour apporter des soins de qualité.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S, § Insuffisance rénale/hémodialyse.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.



### DURÉE

3 jours / 21 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

945 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 29 au 31 mars



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### Insuffisance rénale

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydrosodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale: les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Prise en charge pré-dialyse
- Création de l'abord vasculaire

## JOUR 2

### Hémodialyse

- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intradialytiques

## JOUR 3

- Hémodiafiltration (HDF)
- L'eau, les membranes et les générateurs de dialyse
- Rôle infirmier en hémodialyse



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Nutrition et insuffisance rénale



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mieux connaître et maîtriser les bases de l'alimentation des patients IRC.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les principes de la nutrition des patients insuffisants rénaux,
- De connaître les principes de la diététique adaptée aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux recommandations,
- D'identifier les prises en charge nutritionnelles selon les âges de la vie,
- De connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge nutritionnelle.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).
- Étude de cas concrets.



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Nutrition.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, aides soignant(e)s, diététicien(ne)s,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière,
- DE d'aide-soignant(e),
- BTS ou DU diététique.



### DURÉE

3 jours / 21 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

945 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 15 au 17 mars

Marseille • Du 10 au 12 mai

Paris • Du 2 au 4 octobre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### L'alimentation chez le sujet sain

- Rappel sur les nutriments et l'alimentation
- Les recommandations françaises pour la population générale

### Évaluation des apports alimentaires

- La diététique en pratique : enquête alimentaire, l'information du patient et de sa famille

### Évaluation du statut nutritionnel

- Clinique
- Composition corporelle
- Évaluation de la dépense énergétique et de l'activité physique

### Équilibre phosphocalcique

## JOUR 2

### Prise en charge nutritionnelle du patient dialysé

- Hémodialyse
- Dialyse péritonéale

### Insuffisance rénale chronique et dénutrition

- Épidémiologie
- Conséquences et facteurs associés
- Modifications des habitudes alimentaires

### Éducation thérapeutique et nutrition

- Introduction à l'éducation thérapeutique : la place des soignants
- ETP et nutrition en néphrologie, dialyse et transplantation
- Cas pratiques

## JOUR 3

### Prise en charge nutritionnelle du patient diabétique IRC

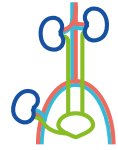
### Prise en charge nutritionnelle du patient transplanté

### Approche psychologique des troubles de la nutrition dans les maladies chroniques



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Transplantation rénale



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients transplantés ou en attente de transplantation et les donneurs potentiels.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre les aspects légaux et réglementaires des prélèvements d'organes,
- De comprendre le rôle du coordinateur de prélèvement,
- De comprendre les principes généraux du système immunitaire et des traitements immuno-suppresseurs,
- De comprendre le rôle du coordinateur de transplantation,
- De jouer un rôle dans l'éducation thérapeutique du patient transplanté,
- De prévenir les complications de la transplantation rénale.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., § Transplantation.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmier(e)s, Infirmier(e)s coordinateurs de transplantation et/ou de prélèvement,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière



### DURÉE

3 jours / 21 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

945 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 11 au 13 octobre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec le formateur.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



## JOUR 1

### Le don d'organes

- Aspects légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Aspects légaux du prélèvement chez le donneur décédé et sur le donneur vivant
- Aspects médicaux du prélèvement d'organe du donneur décédé : la définition de la mort encéphalique, la prise en charge du donneur, les critères de sélection du donneur, le prélèvement à cœur arrêté
- Rôle infirmier dans la prise en charge d'un patient en état de mort encéphalique : déroulement d'une prise en charge
- Le rôle du coordinateur hospitalier de prélèvement d'organes : constat de la mort, les démarches administratives et juridiques, l'information de la famille, le déroulement du prélèvement, la restauration tégumentaire

## JOUR 2

### Pré-transplantation, suivi et prise en charge du transplanté rénal

- Le candidat à la greffe : la consultation pré greffe, les explorations pré greffe, l'évaluation du receveur, la compatibilité tissulaire, l'attente, l'appel de greffe
- Le donneur vivant de rein : le choix du donneur, les explorations préalables au don, les démarches administratives, l'hospitalisation, le suivi

- Rôle infirmier durant l'hospitalisation : l'accueil du patient, la préparation du patient, le départ au bloc, le retour de bloc et la surveillance durant les 24 premières heures, le suivi et éducation durant l'hospitalisation
- Rôle infirmier dans l'éducation thérapeutique : modalités de prise des traitements immunosuppresseurs, interactions et effets secondaires

## JOUR 3

### Immunosuppression, greffe rénale, complications de la transplantation rénale

- Immunologie et immunosuppresseurs : les principes généraux du système immunitaire, le système HLA et les examens d'histocompatibilité, activation du système immunitaire au décours de la greffe, les différents traitements immunosuppresseurs et mode d'action, les techniques de désensibilisation, la greffe ABO incompatible - La greffe HLA incompatible
- Techniques chirurgicales : le suivi médical post-opératoire, différentes prises en charge selon l'évolution de la fonction rénale durant l'hospitalisation
- Les complications de la transplantation rénale

## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Infirmière de Pratique Avancée (IPA)



## OBJECTIFS

Apporter les connaissances pour déterminer :

- Les conditions d'accès au DE d'IPA,
- Les différentes activités de l'IPA,
- Les champs de compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- La place de l'IPA dans l'équipe de soins.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les participants seront capables :

- De comprendre le dispositif de la pratique avancée en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- D'appréhender les différentes compétences de l'IPA en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- De positionner l'IPA au sein de l'équipe de soins en Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- De positionner l'IPA dans le parcours de soins du patient insuffisant rénal chronique.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation.
- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Cours des formateurs.



### FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, sélectionnés pour leur capacité à transmettre leurs connaissances.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Infirmiers de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Cadres de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie,
- Infirmiers coordinateurs,
- DE d'infirmier(e) ou Licence infirmière.



### DURÉE

2 jours / 14 heures



### NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



### DROITS D'INSCRIPTION

630 €



### LIEU ET DATES

Paris • Du 25 au 26 septembre



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.
- Évaluation à distance de la mise en application des pratiques professionnelles, 6 semaines après la fin du stage, permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation et des formateurs.



### VALIDATION

Certificat de réalisation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

## JOUR 1

### L'Infirmière de Pratique Avancée : Une réponse pour accompagner l'évolution des besoins de santé de la population

- Les prérequis – Présentation du décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018 relatif au diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée
- Concept de la pratique avancée en soins infirmiers : Dans quel cadre l'exercer ? Quelle formation ?
- Point de vue du médecin

### L'Infirmière de Pratique Avancée : "Dialyse, transplantation rénale et Maladie rénale chronique"

- Quels enjeux ?
- Quel contexte ?
- Collaboration avec le corps médical – Nécessité du partenariat Néphrologue-IPA
- Place de l'IPA dans l'équipe de soins en Dialyse, Transplantation et Maladie rénale chronique

## JOUR 2

### L'Infirmière de Pratique Avancée : "Dialyse, transplantation rénale et Maladie rénale chronique"

- Activité de l'IPA en Dialyse,
- Activité de l'IPA en Transplantation
- Activité de l'IPA en Maladie rénale chronique

#### Bénéfices attendus :

- Pour l'infirmière
- Pour le patient
- Pour les médecins
- Pour le système de santé

### L'Infirmière de Pratique Avancée dans le parcours de soins du patient Insuffisant Rénal Chronique

- Éducation thérapeutique
- Analyse de cas cliniques
- Travaux de recherche



## ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

# Sessions Nationales d'étude et de perfectionnement

## OBJECTIFS

- Donner aux professionnels des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie, un niveau de perfectionnement de haute qualité,
- Promouvoir la recherche,
- Actualiser les connaissances,
- Améliorer la qualité des soins,
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs de santé.

## COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients insuffisants rénaux en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.



### ACTION DE FORMATION

Action de développement des compétences.



### MÉTHODOLOGIE

- Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.
- Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation.



### SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recueil des communications des intervenants.



### INTERVENANTS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.



### PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients insuffisants rénaux. Pas de prérequis.



### DURÉE

2,5 jours / 18 heures



### DROITS D'INSCRIPTION

- Jusqu'au 24 avril 2023  
Adhérent AFIDTN : 790 €  
Non Adhérent AFIDTN : 910 €
- À partir du 25 avril 2023  
Adhérent AFIDTN : 890 €  
Non Adhérent AFIDTN : 996 €



### LIEU ET DATES

Le Touquet • Du 24 au 26 mai



### ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances par session de questions/réponses.



### VALIDATION

Certificat de réalisation.

# Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété :  
- par mail à [contact@afidtn.com](mailto:contact@afidtn.com)  
- par fax au **02 35 59 86 25**  
Ou inscription en ligne sur  
[www.afidtn.com](http://www.afidtn.com)  
(paiement sécurisé)

Stagiaire 1

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Email \* : \_\_\_\_\_  
Portable\* : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance\* (si différent) : \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* : \_\_\_\_\_ N° RPPS\* : \_\_\_\_\_

Stagiaire 2

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Email \* : \_\_\_\_\_  
Portable\* : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance\* (si différent) : \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* : \_\_\_\_\_ N° RPPS\* : \_\_\_\_\_

Stagiaire 3

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Email \* : \_\_\_\_\_  
Portable\* : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance\* (si différent) : \_\_\_\_\_  
Date de naissance\* : \_\_\_\_\_ N° RPPS\* : \_\_\_\_\_

\*Obligatoire pour la gestion des inscriptions.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFDITN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâteau - 76420 BIHOREL.

Employeur

Raison Sociale : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) : \_\_\_\_\_  
Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFERENTE :

Convention\*\* ou contrat :

Facturation\*\* :

Facturation sur Chorus Pro :

Siret :

Code Service : \_\_\_\_\_ N° Engagement : \_\_\_\_\_

\*\*Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Inscription

Action de formation : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_  
Droits d'inscription : \_\_\_\_\_  
Prise en charge par l'employeur :  Oui  Non  
 Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)  
 Chèque à l'ordre de l'AFDITN d'un montant de : \_\_\_\_\_  
 Virement le \_\_/\_\_/\_\_ - N° de convention obligatoire sur l'ordre de virement

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67

Code banque : 30003 - code guichet : 01787

TVA intra : FR 78344352059

IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription en ligne [www.afidtn.com](http://www.afidtn.com)

## CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur détaillés au dos de ce document.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

### 1. INSCRIPTIONS

#### 1.1 Délai d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.

#### 1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées...).  
Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

### 2. CONDITIONS D'ANNULLATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraîne une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de report non annulable sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

### 3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

### 4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 -arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

### 5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

**Règlement par un organisme collecteur** : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

**Règlement par un stagiaire ou un cocontractant** : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30% du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

**Conditions de règlement** : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

**Défait de paiement et pénalités de retard** : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441\_6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

### 6. AJOURNEMENT OU ANNULLATION D'UNE FORMATION

#### 6.1 Annulation totale d'une formation

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

#### 6.2 Annulation partielle d'une formation

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

### 7. CONTENIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

### 8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

### ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.

- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.

- De manger dans les salles de cours.

- D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.

- De fumer ou vaper dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

### ARTICLE 3 - Hygiène, sécurité et accessibilité

#### Article 3-1 Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

#### Article 3-2 Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

#### Article 3-3 Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

#### Article 3-4 Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie/ de son domicile / de son travail, avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

### ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

#### Article 4-1 Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

#### Article 4-2 Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute - dont la sanction de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, la stagiaire - après la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics - s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

#### Article 4-3 Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. Cette attestation peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

### ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

#### ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire a été effectuée, elle est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

#### ARTICLE 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 30/09/2021

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son inscription définitive et avant tout règlement de frais en cas de contrat de formation professionnelle (art. L6353-8 du code du travail)

# DEMANDE DE FORMATION INTRA



## TÉLÉPHONE

02 35 59 87 52

## FAX

02 35 59 86 25

## E-MAIL

contact@afidtn.com

## COURRIER

AFIDTN  
Le Blanc Logis, 216 Route de Neufchâtel  
76420 Bihorel

## ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

Raison sociale : .....

Adresse (complète) : .....

Tél : .....

### PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Mme  Mlle  M

Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : ..... Service : .....

E-mail : ..... Tél : .....

## VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

### VOUS SOUHAITEZ :

Adapter un programme du catalogue sur site

Merci de préciser la formation souhaitée : .....

Concevoir un projet pédagogique sur-mesure

Merci de préciser les différents thèmes qui doivent constituer ce projet : .....

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, merci de définir plus précisément votre projet :

À quels objectifs spécifiques, pour l'établissement et/ou les stagiaires, doit répondre cette action de formation ?

Estimation du nombre de participants :  5 à 10  Au-delà de 10, précisez

Fonction des participants : .....

Nombre de journées souhaitées : .....

Période souhaitée : .....

L'établissement dispose :

D'un micro-ordinateur :  Oui  Non

D'un vidéo-projecteur :  Oui  Non



## Association Française des Infirmiers(ères) de DIALYSE, TRANSPLANTATION & NÉPHROLOGIE

Le Blanc Logis  
216 Route de Neufchâtel  
76420 Bihorel  
Tél. 02 35 59 87 52  
contact@afidtn.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 237 600 748 76  
auprès du Préfet de la région Normandie  
Organisme de formation certifié ISO 9001 et Qualiopi  
SIRET : 344 352 059 00051  
DATADOCK : 0014937  
ODPC : 2960  
APE : 8559A

[www.afidtn.com](http://www.afidtn.com)